

JE VOTE OÙ JE VIS.

22 avril 2007 : Premier tour des présidentielles

6 mai 2007 : Second tour des présidentielles

10 juin 2007 : Premier tour des législatives

17 juin 2007 : Second tour des législatives

photo (christel lauren) - Photothèque du mouvement social - phototheque.org



MJS
Mouvement des
Jeunes Socialistes

En 2007, je vote 4 fois.

Pour participer au changement,
inscris-toi sur les listes élec-
torales de la commune où tu vis
avant le samedi 30 décembre 2006.

Inscris-toi sur les listes électorales !

En 2007, les élections présidentielles et législatives peuvent tout changer dans notre pays. Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant la fin de l'année 2006.

Je vote où je vis, c'est plus simple

Il est parfois difficile et coûteux de se déplacer **4 fois de suite en 3 mois pour aller voter**. S'inscrire là où l'on vit, c'est plus simple pour pouvoir voter.

Les conditions d'inscription

Être de nationalité française, âgé de plus de 18 ans et résider dans la commune où tu veux voter.

S'inscrire, ça prend 5 minutes !

Va à la **mairie** de ta commune (ou de ton arrondissement) de résidence muni d'une **pièce d'identité** (carte d'identité ou passeport) et d'un **justificatif de domicile** (factures EDF, téléphone fixe ou portable, loyer, assurance logement...) de moins de 6 mois. Attention, il faut y aller **avant le 30 décembre 2006**.

+ d'infos sur <http://preparonslechangeement.net>

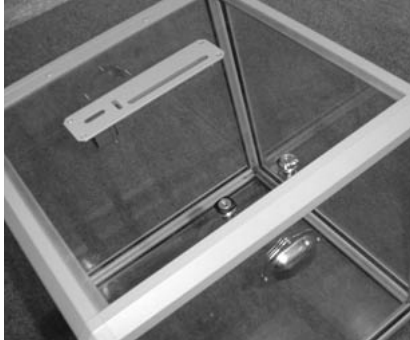


parti-socialiste.fr



Mouvement des Jeunes Socialistes

mjsfrance.org



INSCRIPTION AUTOMATIQUE ATTENTION ! ES-TU BIEN INSCRIT ?

Si tu as 18 ans ou plus avant le 1^{er} mars, tu es censé bénéficier d'une inscription automatique sur les listes électorales de ta mairie.

Toutes les communes ne procèdent pas de la même manière. Si tu n'as pas reçu de courrier t'informant de ton inscription, mieux vaut se renseigner auprès de ta mairie.

Une petite vérification vaut mieux qu'une grande déception !

C'EST DANS LE PROJET SOCIALISTE

- Création d'un programme d'entrée dans la vie active (EVA), pour permettre à chaque jeune de voler de ses propres ailes en bénéficiant d'une allocation d'autonomie individualisée, sous condition de ressources et selon les besoins, et d'un suivi dans sa formation et sa recherche d'emploi.
- Réglementation de la rémunération des stagiaires et de leur encadrement.
- Doublement du nombre de places dans les résidences universitaires.
- Augmentation de 10 % par an des crédits consacrés à l'effort de recherche et amélioration du statut des doctorants.
- Création d'une carte santé jeune 16/25 ans ouvrant droit à la gratuité d'une consultation par un médecin généraliste référent avec accès à une prévention et des soins adaptés.

+ d'infos sur <http://projet.parti-socialiste.fr>